

## **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)**

INSTITUTIS – Organisme de formation professionnelle  
Responsable : Hugo PONS  
Site : [www.institutis.fr](http://www.institutis.fr)

Mise à jour : 08/04/2025

---

### **1. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME**

INSTITUTIS est un organisme de formation professionnelle, dûment déclaré sous un numéro de déclaration d'activité (NDA) auprès de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS), conformément à l'article R.6351-6 du Code du travail. INSTITUTIS est certifié Qualiopi au titre des actions de formation, en application de l'article L.6316-1 du Code du travail.

Le responsable de la publication est Monsieur Hugo PONS. Le site internet est accessible à l'adresse : [www.institutis.fr](http://www.institutis.fr).

---

### **2. OBJET DES PRÉSENTES CGV**

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de définir les conditions applicables aux prestations de formation professionnelle continue dispensées par INSTITUTIS, conformément à l'article L.6313-1 du Code du travail.

Elles précisent les obligations respectives des parties contractantes dans le cadre d'une vente de formation, que celle-ci soit conclue avec une entreprise, un organisme financeur ou un particulier.

---

### **3. OFFRE DE FORMATION**

Les formations proposées par INSTITUTIS sont disponibles sur le site [www.institutis.fr](http://www.institutis.fr) ou communiquées par catalogue ou sur demande. Chaque action de formation fait l'objet d'une fiche détaillée comportant les objectifs, prérequis, durée, modalités pédagogiques et évaluations.

Les programmes sont personnalisables pour les formations en intra-entreprise. Les contenus peuvent évoluer pour s'adapter aux besoins des apprenants et aux évolutions réglementaires ou techniques.

---

#### 4. INSCRIPTION ET CONTRACTUALISATION

Toute inscription à une formation donne lieu à l'émission d'une convention de formation (pour une entreprise ou un organisme financeur) ou d'un contrat de formation (pour un particulier), en application des articles L.6353-1 à L.6353-7 du Code du travail.

La signature de la convention ou du contrat vaut acceptation des présentes CGV.

L'inscription devient effective dès validation par INSTITUTIS.

---

#### 5. PRIX, FACTURATION ET RÈGLEMENT

Les tarifs des prestations sont indiqués en euros, nets de taxes (exonération de TVA selon l'article 261-4-4° du CGI). Un devis est établi préalablement. Une facture est émise à la signature de la convention ou à l'issue de la prestation, selon les accords préalables.

Les paiements doivent être effectués dans un délai maximum de 30 jours à compter de la date de facturation, conformément à l'article L.441-10 du Code de commerce. Tout retard entraînera de plein droit des pénalités de retard.

---

#### 6. PRISE EN CHARGE PAR UN FINANCEUR

Lorsque la formation est prise en charge par un OPCO, France Travail ou via le CPF, il appartient au client de faire les démarches nécessaires.

En cas de non-prise en charge ou de prise en charge partielle, le coût de la formation reste à la charge du client, qui s'engage à le régler à réception de la facture.

---

#### 7. MODALITÉS D'ANNULATION ET DE REPORT

Toute annulation à l'initiative du client doit être notifiée par écrit. En cas d'annulation moins de 10 jours avant le début de la formation, 50 % du montant reste exigible. En cas de non-présentation ou d'abandon, la formation est due en totalité.

INSTITUTIS se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation en cas de force majeure (article 1218 du Code civil), d'indisponibilité du formateur ou d'insuffisance d'effectif. Le cas échéant, aucune indemnité ne sera due.

---

#### 8. OBLIGATIONS RESPECTIVES

INSTITUTIS s'engage à déployer les moyens humains et matériels pour assurer la qualité de la formation. Le stagiaire s'engage à respecter les règles de bonne conduite, de ponctualité et à suivre avec assiduité les sessions.

Le règlement intérieur est remis ou affiché au début de chaque session.

---

#### 9. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les supports et contenus de formation remis pendant ou après la session sont protégés par le Code de la propriété intellectuelle (article L122-4). Toute reproduction ou diffusion sans autorisation est interdite.

---

#### 10. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données recueillies sont traitées dans le respect du RGPD (Règlement UE 2016/679) et de la loi Informatique et Libertés modifiée. Conformément à l'article 15 du RGPD, tout utilisateur peut exercer ses droits en contactant : [contact@institutis.fr](mailto:contact@institutis.fr)

---

#### 11. RESPONSABILITÉ

INSTITUTIS n'est soumis qu'à une obligation de moyens. Sa responsabilité ne saurait être engagée en cas de force majeure ou d'indépendance des moyens techniques ou logistiques.

---

#### 12. LITIGES ET DROIT APPLICABLE

Les présentes CGV sont régies par le droit français. Tout litige sera préférablement réglé à l'amiable. À défaut, les tribunaux de Paris seront seuls compétents.

---

Pour toute question, contactez : [contact@institutis.fr](mailto:contact@institutis.fr)